

Initiatives ministérielles

Je vais vous dire le prix à payer pour cela. Lorsque vous écartez les gens à revenus moyens supérieurs et les riches des programmes nationaux tels que les allocations familiales et les pensions, ils n'ont plus l'impression que ces programmes leur appartiennent. Ils estiment qu'ils n'ont rien à voir avec ces programmes. Ils ont les leurs. Par conséquent, lorsque vous les écartez de ces grands programmes, ils ne vous donnent plus leur appui. Ils ne vous accordent plus leur soutien financier, ils ne prennent plus position en votre faveur et ils ne votent plus pour vous.

Est-ce ce que nous voulons? Non. J'aimerais que nous ayons un contrat social, monsieur le Président. J'aimerais que nous ayons un contrat social qui fait participer tous les Canadiens à une oeuvre commune. Je ne veux pas que les Canadiens s'éparpillent dans toutes les directions. Pourtant, c'est ce que préconisent les conservateurs.

Est-ce juste? Non. Les conservateurs, bien sûr, ont privatisé le régime d'assurance-chômage. Il est maintenant plus difficile de toucher des prestations d'assurance-chômage et ceux qui ont assez de chance pour en obtenir constatent qu'elles sont inférieures à ce qu'elles étaient. Avec la privatisation, selon les tables de 1989, les conservateurs ne versent plus les trois milliards de dollars de cotisations qu'ils versaient auparavant à l'assurance-chômage. C'est encore là un exemple d'atteinte au contrat social. À une certaine époque, sous le régime établi par les libéraux, les travailleurs et les gens d'affaires avaient un rôle à jouer dans le régime d'assurance-chômage, mais l'ensemble des contribuables également, par l'intermédiaire du gouvernement. Le gouvernement actuel a détruit tout cela.

• (1120)

En terminant, je dirai qu'il faut changer de direction, sans quoi nous perdrons absolument tout ce que nous avons. Nous perdrons notre contrat social. Nous perdrons l'esprit de collaboration qui existe depuis tant d'années au Canada.

Le plafonnement du RAPC illustre bien le mal qui ronge le Canada, et j'espère sincèrement que nous pourrions renverser la situation.

M. Ronald J. Duhamel (Saint-Boniface): Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je prends la parole aujourd'hui à la Chambre au sujet de cette mesure législative très importante; à mon avis, elle pourrait avoir des conséquences désastreuses pour le Canada tout entier, pas seulement pour les pauvres mais pour tous les Canadiens.

Comme vous le savez tous, le projet de loi C-32 concerne le Régime d'assistance publique du Canada. Ce

titre bien froid recouvre une réalité tout autre, comme nous allons le voir.

Il s'agit du plafonnement du RAPC, ou Régime d'assistance publique du Canada, plafonnement imposé par le gouvernement conservateur; plus particulièrement, c'est le plafonnement des paiements de transfert à la Colombie-Britannique, à l'Alberta et à l'Ontario. Cette mesure est un exemple flagrant, et des plus visibles, de l'incapacité du gouvernement à concilier politique économique et politique sociale. Ce que le gouvernement tente de faire, c'est, en quelque sorte, de remettre de l'ordre dans les politiques économiques de la nation en s'attaquant aux provinces où le revenu par habitant est plus élevé qu'ailleurs, en limitant en fait l'aide à des personnes qui en ont besoin. Je me propose de montrer que ce n'est pas comme ça qu'il faut s'y prendre.

Ce projet de loi soulève de nombreuses autres questions tout aussi importantes. Si le gouvernement peut se permettre de faire ça avec ce programme, qu'est-ce qui l'empêchera d'en faire autant avec d'autres? Qu'est-ce qui l'empêchera de réduire le montant des paiements de transfert, par exemple? Nous n'avons aucune garantie.

Je veux poser plusieurs questions. Pour commencer, qui va être touché par ce projet de loi? Les Canadiens les plus pauvres. Ce sont eux qui vont le plus souffrir du plafonnement du RAPC imposé par le gouvernement conservateur.

Les députés se rappelleront sans doute qu'on avait imposé un plafond initial de 5 p. 100 aux paiements de transfert destinés à aider les bénéficiaires du programme d'assistance sociale. Il s'agit maintenant d'une extension de cette mesure draconienne qui est absolument inacceptable, en particulier si l'on songe à la crise économique que nous traversons actuellement. C'est une erreur; c'est une injustice; c'est cruel.

On se rappelle que cette mesure pénalise non seulement la Colombie-Britannique, l'Alberta et l'Ontario, parce qu'elle réduit l'aide que reçoivent ces provinces, mais aussi les personnes qui bénéficient de ces programmes dans ces provinces.

Il y a aujourd'hui dans le *Toronto Star* un article intitulé: «Le plafond imposé à l'aide sociale coûte 900 millions de dollars à l'Ontario.» C'est presque un milliard de dollars et c'est la conséquence du projet de loi en question. Ce sont 900 millions de dollars que les pauvres ne pourront pas avoir. Ceux qui ont besoin d'aide seront privés de 900 millions de dollars, de presque un milliard de dollars. C'est excessif et c'est faire preuve d'un manque absolu de compassion.